



DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU SGLCE

La Commission exécutive du SGLCE, réunie le 3 mai 2010, se félicite des mobilisations dans les entreprises autour des questions revendicatives telles que l'emploi, les salaires, la charge de travail, la nécessaire modernisation de l'outil industriel.

Elle confirme l'appréciation portée sur les succès des deux journées d'action des salariés de la presse quotidienne qui, au-delà des résultats positifs, constituent un capital de confiance et de détermination affirmées, pour la suite du dossier PRESSTALIS et pour bien d'autres.

La Commission exécutive salue la victoire des salariés de STP suite à leur grève de 5 jours qui portait sur les salaires. Elle soutient l'action des salariés du secteur « opérations » de RADIANTZ SAS, filiale du Groupe BRITISH TELECOM, qui se battent pour l'emploi et la reconnaissance de leurs qualifications.

Sur le dossier des retraites, la Commission exécutive juge encourageante mais encore insuffisante la mobilisation qui se construit.

Le SGLCE participe à l'information des salariés, à la formation des militants sur les alternatives à opposer aux volontés du patronat et du MEDEF. Mais il faut faire plus ! Trop de salariés dans trop d'entreprises, de services n'ont pas vu des militants de la CGT leur présenter leurs analyses et leurs propositions. Le SGLCE appelle tous ses adhérents à participer à cette grande bataille d'idées, d'arguments, pour un système de retraite juste et solidaire.

La Commission exécutive est favorable à toute initiative, journée d'action, manifestation et grève unitaire, pour faire s'exprimer plus fort le rapport de forces du monde du travail.

Paris, le 6 mai 2010